

ITALIE – Le Lazio sans OGM

Par Anne FURET

Publié le 31/10/2006

Début novembre, le gouvernement du Lazio a voté une loi qui interdit les cultures de PGM sur son territoire [1], tolérant seulement que soient semées des cultures en milieu confiné en dehors de zones bien définies (domaine régional, zones d'agriculture biologique...). La région a également décidé, à l'instar de la Région Aquitaine en France (cf. [FRANCE - Petite victoire de l'Aquitaine](#)), que l'utilisation d'OGM dans l'alimentation du bétail ou la production agroalimentaire empêchait l'obtention des subventions gérées par la région (dont celles de la PAC). Cette loi régionale institue aussi que, pour la vente, les produits GM soient regroupés dans une zone distincte pour éviter toute confusion. Les OGM sont également interdits dans la restauration collective (jardin d'enfants, école et hôpital). Le Conseil de Région a prévu que tout manquement à ces prescriptions serait puni d'amendes administratives allant de 5000 à 50 000 euro€ et d'exclusions du bénéfice des aides régionales pour les contrevenants, l'exclusion impliquant la restitution des aides déjà perçues. En parallèle, la région du Lazio a adopté des dispositions visant à promouvoir l'agriculture sans OGM : création d'une marque régionale "produit sans-OGM", soutien des projets de recherche relatifs aux produits non-OGM, création d'un comité pour la protection de l'agriculture et de la biodiversité. En Italie, le pouvoir législatif est partagé entre l'Etat et les régions, et ces dernières sont compétentes de manière exclusive en matière d'agriculture. Le Lazio est l'une des quinze régions italiennes (sur 20) déclarées "sans-OGM".

[1] <http://www.agi.it> et Antonio Onorati, [Crocevia](#)